



Commission permanente du 2 décembre 2019

CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE

- **9 447,45 €** : à la commune de Printzheim pour les travaux de rénovation de l'éclairage public.
- **62 946,00 €** : à la commune de Wasselonne pour les travaux de réaménagement du quartier piéton au centre-ville.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE « PROJET DE MUSEE DU PATRIMOINE AGRICOLE DE LA SOMMERAU »

La commune de Sommerau et l'association socio-culturelle d'Allenwiller portent ensemble le projet du musée du patrimoine agricole. La commune est propriétaire du bâtiment existant et sera maître d'ouvrage de l'extension.

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de développement et d'attractivité du « projet de musée du patrimoine agricole de la Sommerau » et son plan de financement.

La Commission Permanente décide dans le cadre de ses compétences, de mobiliser l'ingénierie du Département du Bas-Rhin en faveur de ce projet, notamment dans le domaine du tourisme et de la culture, et attribue une subvention de 211 000,00 €, soit 25 % du montant éligible de 844 000,00 €, à la Commune de Sommerau, au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour le projet du musée du patrimoine agricole de la Sommerau.

PROJET AVENANT A LA CONVENTION DE FINANCEMENT EN VUE DE LA CESSIION ET DE LA REPARTITION DES TERRAINS DU SYNDICAT MIXTE DU GOLF DE LA SOMMERAU AU DEPARTEMENT ET A LA REGION

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation approuve le principe de la constitution d'une indivision entre le Département du Bas-Rhin et la Région Grand-Est, à la suite de la cession à titre gratuit à ces collectivités des terrains, non rétrocédés, propriétés du Syndicat mixte du golf de la Sommerau et les modalités de répartition des terrains, au prorata des contributions financières aux investissements du Département du Bas-Rhin et de la Région Gand Est, dans le cadre d'une indivision dans laquelle la quote-part est de 39,47 % pour le Département du Bas-Rhin et 60,53 % pour la Région Grand Est.



ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS EDUCATIVES AU TITRE DE L' ANNEE 2019

- **200,00 €** : au Collège Marcel Pagnol de Wasselonne pour la participation aux frais de transport dans le cadre d'une session Découverte du Conseil de l'Europe.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, AU TITRE DE L'AIDE A LA VALORISATION DU PATRIMOINE PROTEGE

- **500,00 €** : à l'association CASTRUM BORRA de Saverne pour la sauvegarde du Château du Haut-Barr (année 2019).

- **1 700,00 €** : à l'association Pro Geroldseck de Saverne pour la sauvegarde et la valorisation des ruines des châteaux de Geroldseck (année 2019).

- **2 300,00 €** : à l'association Scoutisme Nature et Patrimoine de Thal-Marmoutier pour la sauvegarde du château de Freudeneck (année 2019).

ATTRIBUTION D'AIDE AUX DEPLACEMENTS DES CLUBS HANDISPORT/SPORT ADAPTE EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

- **266, 60 €** : au Club d'Escrime Saverne de Dettwiller pour l'aide aux Championnats de France 2018/2019 Fédération de Handisport.

ATTRIBUTION D'AIDE AUX DEPLACEMENTS POUR LES COMPETITIONS SPORTIVES UNSS

- **67,73 €** : à l'association Sportive du Collège de Dettwiller pour les frais de transport UNSS de l'année scolaire 2018/2019.

- **1 594,00 €** : à l'association sportive du Collège Poincaré de Saverne pour les frais de transport UNSS de l'année scolaire 2018/2019.

ATTRIBUTION D'AIDE AUX SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES DES COLLEGES

- **540,00 €** : au Collège Les Sources de Saverne pour un soutien à la pratique sportive d'excellence des collégiens pour l'année scolaire 2019/2020.



FINANCEMENT D' ACTIONS DEVELOPEES PAR LE BIAIS DU FONDS D' APPUI AUX POLITIQUES D' INSERTION (FAPI)

- **15 500,00 €** : à l'association Entraide Emploi de Monswiller par le biais du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI).

ATTRIBUTION D' AGREMENT ET DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR LA CREATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

- **46 000,00 €** : à l'OPUS 67 pour l'acquisition-amélioration de 5 logements PLAI collectifs situés à Saverne.

ATTRIBUTION D' AIDES EN FAVEUR DE L' AMELIORATION DE L' HABITAT PRIVE ET DE LA VALORISATION DU BATI TRADITIONNEL BAS-RHINOIS

- **4 913, 00 €** : à des particuliers du canton de Saverne pour l'aide à la rénovation de logements.

CESSION D' UNE PARCELLE A SAVERNE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation décide de la vente à la société Nexity Villages de la parcelle située à Saverne, cadastrée sous-section 28 n°216/77 de 44,24 ares, au montant de 530 880 €, et de la conclusion d'une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives, en la forme notariée, dont le cout sera pris en charge par l'acquéreur, préalablement à la conclusion de l'acte de vente pour cette parcelle.

FONDS DE SOUTIEN A LA VIE LOCALE – CANTON DE SAVERNE

***Fonctionnement**

- **500,00 €** : à l'association Part'ages de Dettwiller pour l'organisation d'ateliers pour personnes âgées en 2019.

- **1000,00 €** : à l'association Les Cecoignels de Jetterswiller pour l'organisation de stage d'équitation pour des personnes en situation de handicap.

- **500,00 €** : à l'association Vélo Evasion Saverne et Environs pour l'organisation d'animations pour les jeunes en 2019.

- **500,00 €** : au Boxe Club de Saverne pour la participation à diverses compétitions nationales et internationales de boxe en 2019.

- **400,00 €** : au Vélo Club Unité de Schwenheim pour l'organisation de diverses courses cyclistes en 2019.



- **800,00 €** : à l'association Sports et Loisirs de Singrist pour la participation aux championnats du Monde de Hip Hop du 22 au 25 août 2019 à Blackpool (Royaume-Uni).
 - **800,00 €** : à l'association de Musique Municipale Espérance de Wasselonne pour la présentation du spectacle Le Secret des Remparts en octobre 2019.
 - **500,00 €** : au Cyco Club de Wasselonne et Environs pour l'achat de banderoles et de gobelets réutilisables.
- * Investissement :**
- **1 000,00 €** : à la société sportive La Liberté de Dettwiller pour l'acquisition d'un tapis de gymnastique.
 - **1 000,00 €** : au Paroisse de Littenheim pour la réalisation d'une sculpture.



Michèle ESCHLIMANN
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01